

Si ce message ne s'affiche pas correctement, vous pouvez le retrouver en format PDF en PJ



SNUDI FO 13

Syndicat National Unifié des Directeurs,
Instituteurs, professeur des écoles, psyEN
et AESH du 1er degré
des Bouches du Rhône

FORCE OUVRIERE



**7 septembre
2023**

Carte scolaire 2023

Ajustement de rentrée

Compte rendu du GT du 5 septembre



Le groupe de travail carte scolaire s'est tenu mardi 5 septembre pour décider des ajustements de la carte scolaire depuis le CDEN du 24 mars.

Le DASEN (M. BESSOL) a introduit la réunion en remerciant l'ensemble des équipes pédagogiques sur le terrain pour la réussite de cette rentrée dans les Bouches du Rhône.

Les délégués FO ont rappelé que cette rentrée n'était pas "sereine" et "réussie" dans beaucoup d'écoles où :

- il manque encore à ce jour des postes ou des fractions de postes alors que des collègues sont encore en attente de nomination,
- les effectifs sont très chargés, notamment dans les écoles où des classes ont été fermées,
- des travaux ont été engagés et n'ont pas été achevés le jour de la rentrée (ex : St Jérôme les Lilas...),
- le climat d'insécurité pèse sur le fonctionnement de l'école et l'accueil des élèves et des familles (ex : Calanques de Sormiou...)
- le manque de reconnaissance du travail des enseignants perdure à travers le PACTE qui n'est en rien une mesure de revalorisation face à une croissance de perte de pouvoir d'achat due à l'inflation
- l'entreprise de destruction de l'Ecole de la République et de nos statuts se poursuit : Expérimentation Macron, CNR-"*Notre Ecole Faisons-la Ensemble*", nouveau décret sur la direction d'école...

- la réforme de la retraite est appliquée "en force" depuis le 1er septembre pour l'ensemble des collègues...

[Lire notre inFO mail de rentrée](#)

[Lire le communiqué de rentrée de la FNEC FP FO](#)

Pas de fermeture de rentrée !

Le DASEN a répondu positivement à notre revendication de ne pas fermer de classes en cette rentrée, afin de ne pas désorganiser davantage les équipes et les élèves. Nous en sommes satisfaits !

Pour autant, le DASEN a confirmé des mesures qui avaient été prises fin juin/début juillet sur constat d'effectifs (**7 ouvertures et 6 fermetures**). Les équipes ont été prévenues avant la fin de l'année scolaire, les collègues concernés par un repli ont été replacés sur un autre poste, de manière provisoire. Le DASEN confirme également que les directeurs conservent leur régime de décharge pour cette année scolaire.

17 ouvertures provisoires ont été décidées pour cette nouvelle rentrée.

Ces décisions sont motivées par l'afflux de nouvelles inscriptions depuis le CDEN du 24 mars. Des fermetures prévues ont finalement été abandonnées compte tenu de situations spécifiques à l'accueil des élèves, notamment là où l'IPS (Indice de Position Sociale) est très faible.

Ce sont majoritairement des contractuels et des collègues en attente de poste qui vont occuper ces nouveaux postes à titre provisoire.

Le SNUDI FO 13 a obtenu la confirmation qu'aucune brigade ne serait mobilisée à l'année sur ces ouvertures, de manière à préserver les TR sur des missions de remplacement.

Ces mesures provisoires (24 ouvertures et 6 fermetures en tout) seront rediscutées lors de la carte scolaire 2024 (février/mars) afin d'être consolidées ou non pour l'année 2024-2025.

[Voir les mesures d'ajustement de rentrée](#)

FO a rempli son mandat !

Les délégués FO ont défendu les 13 dossiers qui lui ont été confiés. Pour certaines situations, le DASEN prendra attache auprès des IEN concernés afin de trouver des solutions en terme de moyens humains ou d'accompagnement de l'équipe.

Le SNUDI FO 13 réinterviendra sur ces situations lors de l'audience DASEN du vendredi 15 septembre.

Si vous rencontrez des problèmes particulier, n'hésitez pas à remplir [l'enquête en ligne >ICI<](#) ou à nous contacter par mail : contact@snudifo13.org

Nouveau DASEN, nouvelles méthodes !

M. BESSOL est revenu sur certaines décisions de son prédécesseur (M. STANECK), notamment **en gelant une partie des 11 postes d'encadrement "hors la classe" qui avait été validées en CDEN**, répondant ainsi favorablement à une de nos revendications ([voir inFO Flash du 25 mars](#)). Il s'agit du 2ème poste de directeur référent, du poste de psyEN référent et du poste d'adjoint RH.

Ces 3 postes ont donc contribué aux ouvertures de rentrée !

Le DASEN confirme sa méthode d'**exclure toute fermeture de classe en septembre**, sauf cas très exceptionnel.

Si nous approuvons cette décision, nous avons prévenu que nous n'accepterions pas des mesures de fermetures "préventives" en février/mars qui nécessiteraient des réajustements par la suite en septembre.

FO est également revenu sur le **courrier envoyé aux directeurs le 19 juin**, demandant la communication des effectifs avant le 31 août, alors que le jour officiel de prérentrée était le 1er septembre. Nous avons demandé qu'à l'avenir, cette demande soit une "invitation" et non une "exigence". **Ce à quoi le DASEN a convenu !**

Postes spécialisés :

Le DASEN ne souhaite plus nommer provisoirement de maître E sans la qualification requise sur les postes offerts au mouvement.

Cette proposition est très discutable car elle amènerait à geler des postes pour mieux les fermer par la suite. **Le SNUDI FO 13 s'y opposera afin de préserver les RASED et l'aide spécifique aux élèves en difficulté.**

Concernant les postes ULIS, le DASEN confirme qu'une formation préalable sera offerte aux collègues nommés à titre provisoire, sans qualification.

Postes labélisés TPS :

Le DASEN souhaite revenir sur l'existence de ces classes particulières (effectif réduit, ATSEM à temps plein...) en permettant d'y inclure des PS.

Pour FO, c'est donc un retour en arrière avec des effectifs qui seront comptabilisés globalement dans la capacité totale de l'école et qui pourraient amener à fermer des classes sous prétexte de manque d'effectifs TPS et PS.

L'accueil des - 3 ans seraient également dépendant des places laissées vacantes par des PS.

Ecoles "orphelines" :

Certaines écoles accueillant un public REP/REP+ ne bénéficient pas d'une labellisation "Education prioritaire" au prétexte que le collège de secteur n'est pas REP/REP+ (ex: Calanque de Sormiou, Air Bel...).

Le DASEN indique qu'il n'a pas la main pour changer cette règle mais qu'il peut attribuer des moyens particuliers, notamment financiers, en "reconnaissance du travail fourni" par l'attribution de parts du Pacte !

Pour FO, cette proposition est inacceptable, voire "déplacée" pour l'ensemble des collègues dont les conditions de travail et de sécurité continuent de se dégrader !

UPE2A :

Le DASEN confirme la tenue prochaine d'une réunion tripartite (Mairie Marseille - DSDEN - Syndicats) afin de discuter des moyens , de l'implantation des postes et des conditions d'accueil des élèves allophones, **répondant ainsi à une demande urgente de l'intersyndicale.**

Plan Marseille :

De nombreuses écoles marseillaises vont être amenées à supporter des travaux longs et lourds de rénovation, des déplacements, des déménagements. Les équipes vont être sous tensions et les conditions d'hygiène et de sécurité pourront se dégrader. **Le DASEN a souhaité qu'un groupe de travail soit organisé avec la mairie et les organisations syndicales pour définir les responsabilités de chaque partie prenante.** Il devrait avoir lieu avant les vacances de Toussaint.

Postes :

Le DASEN confirme l'utilisation de la **totalité de la liste complémentaire au concours CRPE**, révélant ainsi le manque de ressources humaines dans notre département. S'ajoute également l'embauche de **160 postes de contractuels** pour renforcer les effectifs de brigades.

Pour le SNUDI FO 13, l'emploi de contractuels ne doit pas devenir une norme ! Si l'urgence de l'embauche de contractuels est entendable, il faut que ces collègues puissent bénéficier d'une vraie formation et puissent être intégrés sur des postes statutaires par un concours spécifique.

AESH :

Le DASEN confirme l'enveloppe supplémentaire de 136 postes pour cette rentrée scolaire mais doit faire face à une défection de candidats. **Il reste près de 150 postes vacants d'AESH à ce jour !**

Pour FO, ce constat confirme que ces collègues doivent obtenir rapidement la satisfaction de leurs revendications : **"Un vrai salaire, une vraie formation, un vrai statut et l'abandon des PIAL !"**



FO réaffirme l'ensemble de ces revendications en cette rentrée !

- Augmentation du point d'indice : 10% tout de suite ! Retrait du « Pacte »!
- Abrogation de la réforme Macron des retraites !
- Création des postes statutaires nécessaires !
- Arrêt du démantèlement de l'enseignement spécialisé ! Non à l'acte 2 de l'Ecole inclusive !
- Un vrai statut pour les AESH, un vrai statut pour les AED !



Audience du SNUDI FO 13 auprès de la SG de la DSDEN ce mercredi 6 septembre

Les délégués SNUDI FO 13 ont été reçus par Mme ACLOQUE (Secrétaire Générale) pour défendre les **62 dossiers confiés par les collègues** (demande de réaffectation, Ineat/Exeat, problèmes financiers et de gestion, recours mouvement...)

60% de nos demandes ont été satisfaites
20% sont encore en attente d'arbitrage

avec le DASEN

20% ont reçu un avis négatif du service

Continuez à faire confiance au SNUDI FO 13 pour défendre vos dossiers individuels !

Mandez les élus FO lors de vos demandes individuelles auprès de l'Administration !

Contactez le syndicat !





Plus que jamais, nous vous appelons à se regrouper pour s'informer, se défendre, s'organiser. Plus nous serons nombreux, plus nous aurons de forces pour défendre nos droits individuels et collectifs face à cette entreprise de destruction de l'Ecole de la République.

**Le syndicat ne peut pas le faire sans la solidarité de ses adhérents
Sans syndiqués, pas de syndicat ! Sans syndicat, plus de droits !**

[Téléchargez le bulletin 2023](#)

Tarif spécial de rentrée (septembre à décembre 2023)
**Vous recevrez un reçu fiscal en janvier 2024 pour déduire
66% de la somme de vos impôts.**



Vieille Bourse du travail
Place Léon Jouhaux
CS 20540 13232 Marseille Cedex 01
Tél : 04.91.00.34.22 / 07.62.54.13.13
email : contact@snudifo13.org

